LA TRANCHE SUR MER

Demande de carte de stationnement

2024

Dossier déposé le : _____

NOM : .....

PRENOM : .....

MARQUE DU VEHICULE : .....

N° D'IMMATRICULATION DU VEHICULE CONCERNE : .....

AVRIL ☐ **MAI** ☐ **JUIN** ☐ **JUILLET** ☐ **AOUT** ☐

Résident ☐ **Commerçant** ☐ **Employé** ☐

Renouvellement : OUI NON Attention si vous étiez titulaire d'une carte en 2023, merci de la fournir au moment du renouvellement

Parkings Horodateurs : ☐ **Parkings Barrières :** ☐

ADRESSE PERSONNELLE

.....

.....

CP ..... **VILLE** .....

ADRESSE DU COMMERCE

.....

.....

CP ..... **VILLE** .....

MAIL : .....@.....

N° DE TELEPHONE : .....

Fait à ...../ le .....

SIGNATURE

INFORMATIONS ET PIECES JUSTIFICATIVES : VOIR AU VERSO

INFORMATIONS UTILES

TARIFS

Par délibération du *26/02/2024* fixant le tarif du stationnement payant, le conseil municipal a accordé la délivrance de cartes d'abonnement sur présentation de justificatifs :

- Pour les **professionnels** de la commune à raison d'une seule carte d'abonnement (barrières ou horodateurs) par commerce ou entreprise **au tarif forfaitaire de 170 € pour un type de stationnement,**
- Pour les **résidents tranchais,** une carte, un seul type, (barrières ou horodateurs) d'abonnement **par véhicule au prix forfaitaire de 35 € par mois.**
- Pour les **salariés des professionnels** à raison **de 2 cartes maximum par commerce** ou entreprise **au prix unitaire de 20 € par mois pour un type de stationnement,**
- Pour les **agents de la mairie et membres du Conseil Municipal**, de l'office de tourisme, **une seule carte d'abonnement (barrières ou horodateurs) au prix unitaire de 20 € par mois.**

LISTE DES PIECES

- **Pour les professionnels de la Commune**
- Avis d'imposition CFE 2023,
- Carte grise du véhicule concerné par la demande,
- **Pour les résidents**
- Dernier avis de taxe d'habitation 2023, justifiant de la qualité de contribuable sur la commune,
- Carte grise du véhicule concerné par la demande,
- ***Un seul véhicule par foyer*** *bénéficiera de ce forfait.*
- **Pour les salariés des professionnels (justifiant de la qualité de contribuable sur la commune au titre de leur activité professionnelle)**
- Contrat de travail,
- La carte grise du véhicule concerné par la demande.

Attention entre le dépôt de la demande et l'obtention des cartes définitives, compter une semaine en fonction de la disponibilité des agents chargés de la réalisation de celle-ci.

Les demandes et les pièces justificatives sont à déposer à l'accueil de la Mairie ou au bureau de Gestion des parkings payants.

Les cartes d'abonnement seront à retirer au bureau de Gestion des parkings payants moyennant paiement et suivant des plages horaires qui vous seront communiquées par mail ou téléphone.

L'attestation d'obtention d'un abonnement de stationnement doit-être mis sur le tableau de bord du véhicule d'une façon lisible pour permettre le contrôle de la Police Municipale

Les chèques seront libellés à l'ordre de la régie des parkings barrières